



Procès Verbal de la réunion du CA Du 26 février 2010

Membres du bureau présents

Jean-Louis ARMAND, Edouard ERNOULD, Frédéric GOUAT, , Jean-François PLEUT, Laurent RACHET, Emmanuelle ROLLAND, Claire SILVESTRIN, Jean-Luc VELATI, PIERRE FILHOL,

Membres du bureau excusés

Albert CELSAN, Philippe ONILLON , BIZOLLON Anne

Ouverture de séance 20h15

1) Approbation de CR de la réunion du CA du 23 janvier 2010 :

Une précision a été apporté concernant la compétition d'apnée du 25 et 26 septembre 2010 : lors de cette manifestation la barge ne sera pas « louée », mais « mise à disposition ».

Le C.R. modifié est approuvé à l'unanimité.

2) Informations du président : (Laurent RACHET)

- a) Nombre d'adhérents : 89 adhérents sont enregistrés à ce jour.
- b) Commande de vêtements : les débardeurs et polo longues manches femmes sont arrivés, les polos hommes eux seront disponibles en avril.
- c) La convention avec la piscine d'AIX LES BAINS est en cours de signature.
- d) 2 blocs 15 l NITROX ont été commandés au Vieux Campeur, blocs d'occasion donc non assujettis à la nouvelle norme.
- e) Concernant la location des B50, on est à présent référencé chez Westfallen.
- f) La plongée sous glace prévue le 06.03.2010 a été malheureusement annulée en raison du manque d'intérêt des membres pour cette sortie.

3) Informations de la commission technique

- a) La réunion de la commission technique a eu lieu le 19.02.2010, permettant notamment la mise à jour du planning DP et de faire le point sur les formations.
- b) La journée DP aura lieu le 17.04.2010, à cette occasion le club sera fermé aux plongeurs.

c) reconduction cette année de formations niveau 1 en milieu naturel :

- ❖ première session le 19 et 20.06 suivi du 26 et 27 juin
- ❖ seconde session le 18 et 19.06 suivi du 25 et 26 septembre

La première session est complète et il reste quelques places pour celle de septembre.

d) Une seconde visite du caisson de Lyon est organisée le 19.03.2010, en présence du docteur Delafosse.

4) Achat de matériel pour l'apnée

Le CA a accepté à l'unanimité l'achat de deux bouées de chasse et de 2 chronomètres pour cette discipline ; parallèlement une demande de subvention au CODEP va être faite.

5) Entretien compresseur rampe et tampon (F. GOUAT)

Les différents travaux prévus auront lieu courant avril suivant le devis accepté lors de la réunion du CA du 18.12.2009.

6) Bilan comptable de mi-saison (P.ONILLON)

Reporté du fait de l'absence de Philippe ONILLON.

7) CR Réunion AULB du 26.01.2010 :

La CALB fait part de dépenses en hausse en raison notamment de lourds investissements, du dragage des ports et de l'obligation de la remise en état du port de Portout suite à condamnation. Lors de cette réunion, il a été rappelé le problème d'éclairage au niveau de la baie de Mémard.

8) Point sur les travaux de la barge :

L'acquisition du nouveau moteur YAMAHA 4 temps 55 chevaux a été faite, ce qui permettra notamment une économie au niveau essence. Discussion sur le choix du coffre à installer sur la barge : soit en aluminium (un devis d'environ 1700 €) soit inox soit matériaux composites (879,06 €). D'autres devis sont demandés et feront l'objet de discussions prochainement.

9) Sortie Mer :

Elle aura lieu le 11, 12 et 13 juin à HYERES au club « destination plongée » avec logement sur Carqueiranne (230 € pour les autonomes, 260 € pour les encadrés et 190 € pour les non plongeurs).

Inscription au plus tard le 26 avril auprès de Bruno Le Vasseur et/ou Marie Noel RENARD, quelques places restent disponibles.

Chaque année cette prise en charge est soumise à acceptation au CA et il est rappelé que lors de cette sortie Mer il n'y a pas de formation mais uniquement des plongées d'exploration.

discussion sur la prise en charge des plongées encadrement :

Après vote (sur 9 présents : 1 refus et 1 abstention), le CA accepte de prendre en charge 50 % des plongées des encadrants pour N1 et N2. De plus, les initiateurs ayant participé à la formation N1 en piscine seront pris en charge également à 50 % par le club (sur 9 présents 1 abstention).

10) Travaux local Compresseur :

- descendre le Nitrox du local matériel et donc de créer un emplacement NITROX dans le local compresseur,
- de retirer les jerricanes d'essence de ce local et d'entreposer du matériel comme les phares par exemple,
- d'entreposer les blocs piscine,

Des plans plus détaillés sont en cours et seront soumis lors de prochains CA.

11) Actions CNDS :

Le dossier de subvention comportera en outre la prise en charge des opérations de promotion ou de nettoyage, l'achat de matériel et un projet d'action en faveur de l'association Grégory LEMARCHAL a été évoqué, les modalités restent à définir.

12) Questions diverses

Observation sur la difficulté du mode de contrôle des personnes licenciées donnant droit à l'accès à la piscine.

Clôture de séance 23h15

La prochaine réunion aura lieu au club, le vendredi 26 mars à 20h30.

Emmanuelle ROLLAND